

diocèse de Belley, très restreint dans le Bugey, mais qui s'étendait dans la Savoie et le Dauphiné. Charles, son plus jeune fils, eut la Provence avec le comté de Lyon auquel était annexée la plus grande partie de notre province. Ce fut, malgré son unité territoriale, le premier démembrement du Bugey depuis les Romains, par suite des partages qui s'opéraient alors selon la circonscription des diocèses, sans avoir égard aux limites naturelles. Ce démembrement ne fut pas de longue durée. Quelques années après, en 858, Lothaire céda à son frère Charles, roi de Provence, les évêchés de Belley et de la Tarentaise (1).

Un an après, un monastère de l'ordre de Saint-Benoît fut fondé à Sessieu, *Saxiacum*, sur ce magnifique littoral du Rhône où les Romains ont laissé tant de vestiges de leur séjour. Le fondateur Aurélien était précisément issu, comme l'indique son nom, d'une de ces familles puissantes qui vinrent affermir, dans la Gaule, la domination romaine. D'archidiacre à Autun, cité qui se disait l'émule et la sœur de Rome, il était devenu abbé d'Ainay (2). Sur les ruines du temple d'Auguste, ce descendant des Romains figure comme un débris vivant de toute cette grandeur déchue.

A Sessieu, dont il possédait le territoire et où l'on voyait, chose remarquable, le tombeau d'un prêtre du temple d'Ainay (3), il bâtit son monastère avec des fragments de constructions romaines, le sol en était couvert, et il fit une chapelle en employant les arcades et les pilastres ioniques d'un édifice romain. Cette église a été conservée en grande partie, et sert encore au culte. C'est l'édifice le plus ancien du Bugey; on remarque dans ses murs des pierres épigraphiques, et

(1) Dom Plancher, *Hist. de Bourgogne*, liv. III—Chorier, liv. X, pag. 673.

(2) Guichenon, *Preuves de l'hist. du Bugey*, pag. 225 et suivantes.

(3) M. D. Monnier, *Etudes arch. sur le Bugey*, note 4 de la page 111.